



**PROGRAMME COMMUN FEED GOOD POUR LA
CONSTRUCTION DE SYSTEMES ALIMENTAIRES DURABLES**

HUMUNDI – ILES DE PAIX – AUTRE TERRE

DGD

Appel à consultance

**Evaluation et capitalisation des expériences du Festival
Alimenterre en République Démocratique du Congo**

Recrutement d'un.e consultant.e ou d'une équipe de consultants



Belgique

partenaire du développement

Juillet - 2026



1. Contexte et justification

Depuis 2016, Humundi organise en République Démocratique du Congo (RDC) le Festival Alimenterre (FAT), avec l'appui de la Direction Générale Coopération au Développement et Aide Humanitaire (DGD) de Belgique. Inspiré du Festival Alimenterre initié en Europe, le FAT est devenu un espace de sensibilisation, de dialogue et de mobilisation autour des enjeux liés aux systèmes alimentaires durables, à l'agroécologie, à la souveraineté alimentaire et aux défis environnementaux. L'évaluation intégrera également les contributions de la Caravane Alimenterre et des Projections Alimenterre en tant que composantes du dispositif de sensibilisation développé autour du Festival.

Au fil des éditions, le Festival s'est progressivement développé grâce à l'implication de nombreux partenaires, en diversifiant ses formats d'intervention (projections-débats, conférences, expositions, animations, campagnes de communication, etc.) et en étendant sa couverture géographique à plusieurs provinces du pays. La Caravane Alimenterre est venue renforcer cette dynamique en rapprochant les activités du Festival des communautés, des établissements d'enseignement, des organisations paysannes et d'autres acteurs locaux.

L'année 2026, qui marque la 10^e édition du Festival Alimenterre en RDC, constitue une étape importante pour apprécier les résultats obtenus, les enseignements tirés et les effets produits par cette initiative au cours de la dernière décennie.

Dans ce contexte, Humundi souhaite réaliser une évaluation externe du Festival Alimenterre (FAT), en intégrant la Caravane Alimenterre et les Projections Alimenterre comme composantes complémentaires de sa stratégie de sensibilisation. L'évaluation portera principalement sur le Festival Alimenterre, tout en appréciant la contribution de ces deux dispositifs aux résultats globaux de l'initiative. Cette évaluation répond à un double objectif de redevabilité vis-à-vis de la DGD et d'apprentissage pour Humundi et ses partenaires. Elle devra également identifier les bonnes pratiques, les défis rencontrés et les pistes d'amélioration afin de renforcer l'impact du Festival, de mieux cibler les publics prioritaires et d'orienter les futures éditions.

Au-delà d'une simple évaluation de performance, cette mission devra constituer un exercice de capitalisation des expériences et d'aide à la décision pour le développement futur du Festival Alimenterre en RDC.

2. Présentation du Festival Alimenterre en RDC

Le Festival Alimenterre (FAT) est une initiative de sensibilisation et de mobilisation citoyenne portée par Humundi en RDC, dans le cadre de son Programme DGD 2022-2026. Il vise à promouvoir une meilleure compréhension des enjeux liés aux systèmes alimentaires durables, à l'agroécologie, à la souveraineté alimentaire, à la justice sociale et à la préservation de l'environnement.

S'appuyant principalement sur la projection de films documentaires, le Festival favorise le dialogue entre producteurs, chercheurs, étudiants, décideurs, organisations de la société civile, médias et grand public. Les projections sont généralement suivies de débats, de conférences ou d'autres activités d'échanges permettant d'approfondir les thématiques abordées et d'encourager l'engagement des participants.

En complément du Festival, la Caravane Alimenterre permet d'étendre les activités de sensibilisation à différents territoires et publics. Elle favorise une plus grande proximité avec les communautés locales, les établissements d'enseignement, les organisations paysannes et d'autres acteurs de terrain, contribuant ainsi à une diffusion plus large des messages portés par le Festival.



Au fil des éditions, le Festival Alimenterre s'est progressivement développé grâce à l'implication de nombreux partenaires, à la diversification des activités proposées et à son déploiement dans plusieurs provinces du pays. Après dix années d'existence, il constitue aujourd'hui un dispositif majeur de sensibilisation et de plaidoyer en faveur de systèmes alimentaires plus durables en RDC.

La présente évaluation portera principalement sur le Festival Alimenterre. Elle analysera également, dans la mesure où elles contribuent aux objectifs du Festival, les expériences menées à travers la Caravane Alimenterre et les Projections Alimenterre afin d'apprécier leur valeur ajoutée dans la stratégie globale de sensibilisation.

3. Objet et objectifs de la mission

3.1. Objet de la mission

La présente mission consiste à réaliser une **évaluation externe**, assortie d'un exercice de **capitalisation des expériences**, portant principalement sur le Festival Alimenterre (FAT), tout en prenant en compte les contributions de la Caravane Alimenterre et des Projections Alimenterre à l'atteinte de ses objectifs.

La mission vise à apprécier les résultats obtenus après dix éditions du Festival Alimenterre, à analyser les approches de sensibilisation déployées au regard des critères d'évaluation du CAD de l'OCDE, à capitaliser les enseignements issus de cette expérience et à formuler des recommandations stratégiques et opérationnelles pour renforcer les futures éditions.

Cette évaluation répond à un double objectif de **redevabilité** vis-à-vis de la DGD et **d'apprentissage** pour Humundi et ses partenaires.

3.2. Objectif général

Evaluer la pertinence, l'efficacité, l'impact et les perspectives de durabilité du Festival Alimenterre en RDC, en appréciant également la contribution de la Caravane Alimenterre et des Projections Alimenterre à sa stratégie de sensibilisation.

3.3. Objectifs spécifiques

La mission devra notamment permettre de :

- 1) **Evaluer** les résultats du Festival Alimenterre, en tenant compte des contributions de la Caravane Alimenterre et des Projections Alimenterre.
- 2) **Apprécier** la pertinence des approches de sensibilisation, des formats d'activités et des stratégies de communication mises en œuvre pour atteindre les différents publics cibles.
- 3) **Analyser** les effets du Festival sur les connaissances, les perceptions, l'engagement des participants et la promotion de systèmes alimentaires durables.
- 4) **Identifier et capitaliser** les bonnes pratiques, les innovations, les facteurs de réussite, les contraintes et les principaux enseignements tirés des dix éditions du Festival.
- 5) **Formuler** des recommandations stratégiques et opérationnelles visant à renforcer l'impact, la portée, les partenariats et la pérennité du Festival Alimenterre, ainsi que des dispositifs complémentaires de sensibilisation qui lui sont associés, notamment en ce qui concerne les publics cibles à prioriser et les approches les plus adaptées pour les atteindre.



4. Portée de l'évaluation

L'évaluation portera principalement sur le Festival Alimenterre. Elle prendra également en considération la Caravane Alimenterre et les Projections Alimenterre dans la mesure où elles contribuent à la stratégie globale de sensibilisation portée par Humundi.

4.1. Portée institutionnelle

L'évaluation concernera Humundi, les partenaires impliqués dans l'organisation du Festival Alimenterre, ainsi que dans la mise en œuvre de la Caravane Alimenterre et des Projections Alimenterre, ainsi que les principales parties prenantes ayant contribué à leur développement (organisations de la société civile, établissements d'enseignement, médias, autorités locales, organisations paysannes et autres partenaires).

4.2. Portée géographique

L'évaluation couvrira les provinces et les sites ayant accueilli les activités du Festival Alimenterre, de la Caravane Alimenterre et des Projections Alimenterre dans le cadre du Programme DGD 2022-2026. Les consultants proposeront, dans leur méthodologie, un échantillonnage des sites et des acteurs à rencontrer, garantissant une représentativité suffisante des différentes expériences.

4.3. Portée temporelle

L'évaluation portera principalement sur les activités mises en œuvre dans le cadre du Programme DGD 2022-2026. Toutefois, afin de mieux apprécier l'évolution du Festival Alimenterre ainsi que des dispositifs complémentaires de sensibilisation qui lui sont associés, les consultants pourront prendre en considération les enseignements issus des éditions antérieures, lorsque cela s'avère pertinent.

4.4. Portée thématique

L'évaluation portera notamment sur :

- La pertinence de la stratégie de sensibilisation mise en œuvre ;
- Les approches et outils de communication utilisés ;
- La qualité de l'organisation, de la coordination et des partenariats ;
- La pertinence des publics cibles et leur niveau de participation ;
- Les effets du Festival sur les connaissances, les perceptions et l'engagement des participants ;
- La contribution du Festival Alimenterre, de la Caravane Alimenterre et des Projections Alimenterre à la promotion de systèmes alimentaires durables et de l'agroécologie ;
- Les perspectives de consolidation, de développement et de pérennisation de l'initiative.

Une attention particulière sera accordée à l'identification des bonnes pratiques, des innovations, des facteurs de réussite, des difficultés rencontrées et des enseignements susceptibles d'améliorer les prochaines éditions.

4.5. Dimensions transversales

Les consultants intégreront de manière transversale les dimensions suivantes :

- L'égalité de genre et l'inclusion des femmes et des jeunes ;
- La participation des organisations partenaires et des communautés ;
- La qualité des partenariats et de la gouvernance ;
- La durabilité des effets produits et les perspectives de pérennisation.



L'analyse s'appuiera sur les critères d'évaluation du CAD de l'OCDE (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact et durabilité), avec une attention particulière portée à la **pertinence**, à **l'efficacité**, à **l'impact** et à la **durabilité**, conformément aux objectifs de cette mission.

5. Questions évaluatives

L'évaluation devra permettre d'apporter des réponses aux principales questions ci-après, structurées autour des critères d'évaluation du CAD de l'OCDE.

5.1. Pertinence

- Dans quelle mesure le Festival Alimenterre, y compris ses dispositifs complémentaires (Caravane Alimenterre et Projections Alimenterre) répondent-ils aux enjeux liés aux systèmes alimentaires durables, à l'agroécologie et à la souveraineté alimentaire en RDC ?
- Les objectifs, les thématiques abordées et les publics ciblés sont-ils pertinents au regard des priorités du Programme DGD et des besoins des acteurs concernés ?
- Les approches de sensibilisation mises en œuvre sont-elles adaptées aux différents publics visés ?

5.2. Cohérence

- Dans quelle mesure le Festival Alimenterre est-il cohérent avec la stratégie de Humundi et les interventions de ses partenaires en matière d'agroécologie, de sensibilisation et de plaidoyer ?
- Les synergies développées entre le Festival, la Caravane Alimenterre et les autres initiatives soutenues par Humundi sont-elles satisfaisantes ?

5.3. Efficacité

- Dans quelle mesure les résultats attendus ont-ils été atteints ?
- Les activités mises en œuvre ont-elles permis d'atteindre efficacement les différents publics cibles ?
- Quels sont les principaux facteurs ayant favorisé ou limité l'atteinte des résultats ?

5.4. Impact

- Quels changements le Festival Alimenterre a-t-il produits, et quelle a été la contribution de la Caravane Alimenterre et des Projections Alimenterre à ces changements ?
- Quelle est la valeur ajoutée du Festival Alimenterre dans la promotion de l'agroécologie et des systèmes alimentaires durables en RDC ?
- Quels publics ont été les plus réceptifs aux actions de sensibilisation et lesquels mériteraient d'être davantage ciblés ?

5.5. Durabilité

- Dans quelle mesure les effets du Festival Alimenterre se prolongent-ils au-delà des différentes éditions ?
- Quels sont les principaux leviers et défis pour assurer la pérennité et le développement du Festival Alimenterre et de ses dispositifs complémentaires ?

5.6. Capitalisation et perspectives

Au-delà des critères d'évaluation, la mission devra également permettre de répondre aux questions suivantes :

- Quelles sont les principales bonnes pratiques, innovations et leçons apprises au cours des dix premières éditions du Festival Alimenterre ?
- Quelles recommandations permettraient de renforcer l'impact, la couverture géographique, les partenariats et la qualité des prochaines éditions ?
- Quels publics devraient être prioritaires à l'avenir et quelles approches de sensibilisation seraient les plus adaptées pour les atteindre efficacement ?



6. Méthodologie attendue

Les consultants proposeront, dans leur offre technique, une méthodologie détaillée et adaptée aux objectifs de la mission. Celle-ci devra démontrer leur compréhension des présents Termes de Référence et préciser les approches, les méthodes et les outils envisagés pour conduire l'évaluation.

La méthodologie proposée devra notamment permettre :

- D'assurer une analyse fondée sur les critères d'évaluation du CAD de l'OCDE ;
- De combiner une revue documentaire avec la collecte de données auprès des principales parties prenantes ;
- De garantir la triangulation des informations recueillies à partir de différentes sources ;
- D'apprécier les résultats, les effets et les enseignements du Festival Alimenterre et de ses dispositifs complémentaires de sensibilisation ;
- D'identifier les bonnes pratiques, les contraintes et les opportunités d'amélioration ;
- De formuler des recommandations stratégiques et opérationnelles pour les prochaines éditions.

La méthodologie devra permettre de distinguer, lorsque cela est pertinent, les résultats propres au Festival Alimenterre de ceux obtenus grâce aux dispositifs complémentaires (Caravane Alimenterre et Projections Alimenterre).

Les consultants veilleront à adopter une approche participative associant les principales parties prenantes concernées et à intégrer, de manière transversale, les dimensions liées au genre, à l'inclusion, à la participation et à la durabilité.

7. Organisation de la mission et Organisation et déroulement de la mission

Les consultants produiront les livrables suivants :

7.1. Note de cadrage

Au plus tard une semaine après la réunion de démarrage, les consultants remettront une note de cadrage précisant notamment :

- Leur compréhension des Termes de Référence ;
- La méthodologie proposée ;
- Les outils de collecte des données ;
- Le plan de travail et le calendrier de la mission.

La note de cadrage sera validée par Humundi avant le démarrage effectif de la phase de collecte des données.

7.2. Rapport provisoire

A l'issue de la phase d'analyse, les consultants soumettront un rapport provisoire présentant les principaux constats, conclusions et recommandations de l'évaluation.

Ce rapport fera l'objet d'une séance de restitution avec Humundi et les principales parties prenantes afin de recueillir leurs observations.



7.3. Rapport final

Les consultants remettront un rapport final intégrant les observations pertinentes formulées lors de la restitution.

Le rapport comprendra notamment :

- Un résumé exécutif ;
- La méthodologie de l'évaluation ;
- Les principaux constats, analyses et conclusions ;
- Les bonnes pratiques et les leçons apprises ;
- Des recommandations stratégiques et opérationnelles pour renforcer le Festival Alimenterre et les dispositifs complémentaires de sensibilisation qui lui sont associés.

Les livrables seront remis en version électronique (formats Word et PDF).

8. Organisation et déroulement de la mission

La mission sera conduite sous la supervision de Humundi, en étroite collaboration avec les principaux partenaires impliqués dans l'organisation du Festival Alimenterre et de la Caravane Alimenterre.

Elle se déroulera selon les principales étapes suivantes :

- 1) **Réunion de démarrage** avec Humundi afin de préciser les attentes de la mission, de partager la documentation disponible et de convenir des modalités de collaboration.
- 2) **Elaboration et validation de la note de cadrage**, précisant la méthodologie, les outils de collecte, le calendrier et le plan de travail.
- 3) **Collecte et analyse des données**, comprenant notamment la revue documentaire, les entretiens, les échanges avec les parties prenantes et, le cas échéant, les visites de terrain jugées pertinentes.
- 4) **Restitution des principaux constats** auprès de Humundi et des partenaires concernés afin de recueillir leurs observations.
- 5) **Finalisation et remise du rapport final**, intégrant les observations pertinentes issues de la restitution.

Les consultants travailleront en étroite concertation avec Humundi, qui facilitera l'accès aux informations et aux principales parties prenantes nécessaires à la réalisation de la mission.

9. Profil du consultant ou de l'équipe de consultants

La mission sera réalisée par un.e consultant.e ou une équipe de consultants justifiant d'une expérience avérée dans la conduite d'évaluations de projets ou de programmes de développement, en particulier dans les domaines de la sensibilisation, de l'agroécologie, de la sécurité alimentaire, du développement rural ou de la mobilisation citoyenne.

Les candidats devront démontrer les qualifications et expériences suivantes :

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (Master ou équivalent) en sciences sociales, développement rural, agronomie, économie, communication, suivi-évaluation ou dans toute autre discipline pertinente ;
- Justifier d'au moins cinq (5) années d'expérience dans la conduite d'évaluations de projets ou de programmes de développement ;
- Disposer d'une expérience en conception et mise en œuvre de méthodes d'évaluation participatives, incluant la collecte et l'analyse de données qualitatives et quantitatives ;
- Avoir une bonne connaissance des critères d'évaluation du CAD de l'OCDE et des approches de capitalisation des expériences ;



- Avoir une bonne connaissance des enjeux liés à l'agroécologie, aux systèmes alimentaires durables, à la sensibilisation citoyenne ou au plaidoyer constitue un atout ;
- Démontrer d'excellentes capacités d'analyse, de rédaction et de synthèse en français.

Les candidatures présentées par un binôme ou une équipe de consultants disposant de compétences complémentaires seront également recevables.

10. Modalités de soumission des offres

Les consultants intéressés sont invités à soumettre une **offre technique** et une **offre financière**.

L'offre technique comprendra notamment :

- Une note de compréhension des présents Termes de Référence ;
- La méthodologie proposée pour la réalisation de la mission ;
- Le chronogramme prévisionnel de la mission ;
- La composition de l'équipe, le cas échéant, ainsi que la répartition des responsabilités ;
- Les curriculum vitae actualisés du ou des consultants ;
- Au moins deux références de missions similaires réalisées au cours des cinq dernières années.

L'offre financière comprendra notamment :

- Le budget détaillé de la mission, exprimé en euros, toutes taxes comprises ;
- Les honoraires, les frais de déplacement, de séjour et toute autre dépense nécessaire à la réalisation de la mission.

Budget maximal de la mission :

- Le budget maximal alloué à cette mission est de **5.250,00 USD TTC**. Les consultants sont invités à soumettre une offre technique et financière en cohérence avec ce plafond budgétaire.

Les offres devront être transmises au plus tard le **10 août 2026** aux adresses suivantes : tbu@humundi.org ; jpu@humundi.org ; fca@humundi.org, avec pour objet : « **Recrutement d'un.e consultant.e - Evaluation du Festival Alimenterre en RDC** ».

11. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se déroulera en deux étapes.

1) Vérification de la recevabilité

Seront considérées comme recevables les offres qui :

- ✓ Sont soumises dans le délai imparti ;
- ✓ Comprennent l'ensemble des documents demandés dans les présents Termes de Référence ;
- ✓ Répondent aux exigences minimales relatives au profil du consultant ou de l'équipe de consultants.

2) Evaluation des offres

Les offres recevables seront évaluées sur la base des critères suivants :

Critère	Pondération
Compréhension des Termes de Référence et qualité de la méthodologie proposée	40 %
Expérience et compétences du consultant ou de l'équipe	35 %
Offre financière	25 %
Total	100 %



Humundi se réserve le droit de demander des informations complémentaires ou d'organiser un entretien avec les consultants présélectionnés avant la décision finale.

12. Dispositions finales

Humundi se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent appel à consultance ou d'en modifier le calendrier si les circonstances l'exigent, sans que cela n'ouvre droit à une quelconque indemnisation des candidats. Elle peut solliciter les informations complémentaires et/ou organiser un entretien avec les consultants présélectionnés avant la sélection finale.

Les coûts liés à la préparation et à la soumission des offres sont entièrement à la charge des candidats.

La participation au présent appel implique l'acceptation des dispositions contenues dans les présents Termes de Référence.

Fait à Kinshasa, le 20 juillet 2026

BP Humundi en RDC.